

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

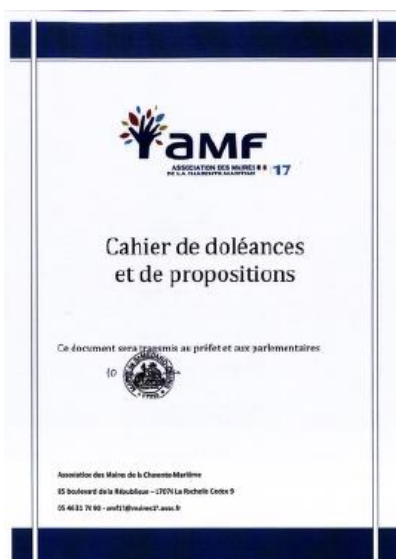
par Marie-Anne Chabin, 2024

Saint-Médard-d'Aunis

code INSEE : 17373

2 279 habitants

Communauté d'agglomération de La Rochelle



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W357) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : une douzaine de feuilles de cahier à petits carreaux agrafées (en haut à gauche) et autres feuilles insérées. Tampon de la mairie sur chaque page.

Couverture AMF couleur.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.
10 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

→ supprimer toutes les niches fiscales afin de rendre l'impôt plus juste. (étant moi-même dans ce cas, j'ai une déduction de charges comment payer moins d'impôt en défiscalisant alors que quand on a un bon salaire, on n'a pas besoin de défiscaliser pour se payer une femme de ménage ou des panneaux solaires). on a déjà le bon salaire pour pouvoir se payer tout ça. C'est ridicule de mettre une tranche d'imposition élevée on est pour inciter les gens à défiscaliser par la suite. Cela permettrait aussi de rendre moins complexe l'IR.

→ ne pas accorder de chômage aux personnes qui sont licenciées à l'heure actuelle, si une personne démissionne, elle ne touche pas de chômage, mais si elle se fait licencier, oui !! Conséquences pour les employeurs : les salariés font des abandons de poste !! INTOLÉRABLE.

-Instaurer une taxe sur les automates et robots. Ce n'est pas le travail qui a disparu suite à la mise en place d'automates, mais la rémunération et les emplois pour l'effectuer. Ce travail est désormais à charge de chacun (banques, impôts, carte grise, caisses supermarché, pompe essence, services administratifs, EDF, etc.). Par contre, ce transfert du travail n'a pas donné lieu à réduction des prix de la part des services concernés et pire, a apporté des dépenses contraintes supplémentaires aux citoyens (obligation d'abonnement internet, obligation de carte bancaire, matériel informatique...) accentuant les problèmes des plus démunis, des plus âgés moins à l'aise avec le numérique, et des habitants des territoires abandonnés par l'administration pour qui il n'existe pas d'alternative.

-Les seuls élus réellement en prise directe avec les citoyens et leurs préoccupations sont les maires. Vis-à-vis de leurs responsabilités et de leur engagement, ce ne sont pourtant ni les plus écoutés par les grandes administrations, ni ceux à qui on donne le plus de moyens. Il faut profiter de ce maillage fin des communes pour mettre en place un dispositif simple de surveillance et remontées directe des problèmes, calqué par exemple sur le modèle de veille épidémiologique exercée par les médecins (via les CCAS des communes ?)

Les communes les plus distantes ne se situent qu'à 25 km maximum du centre urbain, mais cela suffit à créer une fracture dans l'esprit des habitants.

Les urbains ignorent les problèmes des ruraux, et à l'inverse les ruraux pensent que tout va bien pour les urbains qui disposent de tous les services. Bien sûr ce n'est pas si simple.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 7 lignes, 43 mots (femme)

Le 15 janvier 2019

En matière de protection de l'environnement et des personnes, pourquoi n'y a-t-il pas une réglementation concernant l'implantation des éoliennes. Les normes OMS préconisent 1500 m entre habitation et éoliennes ; dans le futur projet d'implantation sur la CDA, nous sommes à 500 m ?!!
[Prénom NOM, Signature]

2. Manuscrit, 25 lignes, 168 mots (couple)

Doléances communales

- Arbres le long de la rue du Moulin à la Martinière du côté impair dépassant sur la zone de roulement. Même problème au carrefour « chemin des Plantes/rue du Moulin ». Phénomène signalé depuis 6 mois en mairie.
- Fondation du trottoir piétonnier labouré sur un rang après le n° 21.

Doléances nationales

- Indexation des retraites sur l'inflation annuelle.
- Maintien de la pension de réversion à son niveau précédent.
- Taux d'intérêt du livret A réévalué à 1,5 %.
- Limitation de vitesse sur les routes ajustée sur la dangerosité réelle de la route.
- Rétablissement du taux réduit de la CSG sur toutes les retraites.
- Rétablissement de l'ISF.
- Alignement sur les États voisins européens en ce qui concerne l'implantation des éoliennes à 1000 m/1500 m des habitations.
- Risques réels de pollution des nappes phréatiques de « Les Touches » par les 2400 l d'huile industrielle utilisée par les éoliennes. L'eau potable de La Rochelle est pompée dans ces nappes.

Mme et M. [NOM, Adresse]

23 janvier 2019

[Signatures]

3. Manuscrit (encre violette), 103 lignes, 1110 mots (femme)

DOLÉANCES (tous sujets confondus) :

- Que les lois votées par les députés (et qui les concernent directement) soient validées par un comité de citoyens. Idem sénateurs.
- Payer l'impôt sur le revenu dès qu'on travaille, avec une tranche d'imposition adaptée (5 % ou 10 % par exemple), à l'exception des contrats pro et apprentissage peut-être, afin que chaque citoyen prenne conscience de la chose publique, et que chacun a des devoirs et pas que des droits. Chacun contribuerait ainsi, selon ses moyens, à la chose publique. Cela éviterait aussi les effets de seuil, où certaines personnes n'ont aucun intérêt à travailler car ils vont payer des impôts, et que cela diminuera donc leurs ressources (on devrait justement tout faire pour ne pas que des mesures fiscales freinent les gens à travailler). Idem : paiement d'1 faible part d'impôt pour les chômeurs, allocataires divers.
- Supprimer la taxe foncière et non la taxe d'habitation (pourquoi payer 1 impôt sur un terrain alors qu'on a déjà payé plein de taxes à l'achat ?).
- Supprimer toutes les niches fiscales afin de rendre l'impôt plus juste (étant moi-même dans ce cas, je trouve déplorable de chercher comment payer moins d'impôt en défiscalisant alors que

quand on a un bon salaire, on n'a pas besoin de défiscaliser pour se payer une femme de ménage ou des panneaux solaires). On a déjà un bon salaire pour pouvoir se payer tout ça. C'est ridicule de mettre une tranche d'imposition élevée si c'est pour inciter les gens à défiscaliser par la suite. Cela permettrait aussi de rendre moins complexe l'IR.

- Ne pas accorder de chômage aux personnes qui sont licenciées à leur actuelle ; si une personne démissionne, elle ne touche pas le chômage, mais si elle se fait licencier oui !! Conséquences pour les employeurs : les salariés font des abandons de poste !!! INTOLÉRABLE.
- Fin des avantages pour les députés, les sénateurs, les ministres quand leur mandat se termine. Ce sont des citoyens comme les autres !
- Mettre fin au bail des locataires HLM quand ils dépassent les plafonds de ressources admis (les plafonds les + hauts, où ils payent déjà une surcote sur leurs loyers). Car il y a quelques années les communes étaient obligées d'avoir 20 % de logements sociaux. Maintenant 25 %. Demain 50 % ??? Si on ne « déloge » pas ceux qui n'y ont plus droit, on peut continuer comme ça longtemps...
- Tout étranger ayant commis un délit doit être exclu du pays.
- Ne pas payer des droits de succession pour mari/femme qui perd son conjoint (décès) ou mettre une limitation de patrimoine. Celui qui reste a déjà payé toute sa vie !!
- Supprimer les prestations compensatoires. On n'est plus au 15e siècle ! On sait très bien aussi que la femme aussi est souvent en couple après mais n'a aucun intérêt à se remarier...
- Augmenter le SMIC afin de valoriser le travail et afin [d']augmenter la différence entre quelqu'un qui travaille et quelqu'un qui reste chez lui... Idem pour les retraités : comment se fait-il que quelqu'un qui n'a jamais travaillé ait une retraite presque aussi élevée que quelqu'un qui a travaillé toute sa vie au SMIC ?
- Considérer les prestations sociales comme des ressources et les déclarer dans l'impôt sur le revenu.
- Favoriser les travaux d'intérêt général pour les petits délits (exemple : nettoyage des graffitis, des rues, etc.).
- Refactorer le budget de notre armée au niveau de l'UE quand nous intervenons sur des conflits au nom de l'Europe.
- Interdire les gardes de 24 h pour les infirmiers urgentistes (alors que les salariés, les administratifs ne doivent pas avoir des amplitudes de travail de + de 10 h !!!).
- Supprimer la TVA des paiements obligatoires (exemple : assurances voiture, maison, contrôle technique, etc.).
- Refondre le net imposable : nous sommes imposés sur 1 partie de notre salaire qui a été déduit. Ce n'est pas normal de réinjecter des cotisations prélevées pour "gonfler" le salaire sur lequel on est imposé !!
- Indexer les pensions de retraite sur l'inflation. Encore 1 fois, on n'encourage pas le travail ! Toutes les allocations suivent l'inflation voire bénéficient d'un coup de pouce, et ceux qui ont travaillé 42 ans sont pénalisés !
- ↓ les avantages accordés aux salariés des conseils départementaux (c'est notre argent public !!).
- Sanctionner les chômeurs plus durement qui refusent des offres d'emploi. Comment se fait-il qu'avec autant de chômage, seuls les travailleurs étrangers occupent les postes de femme de chambre par exemple ? Et que les employeurs n'arrivent pas à recruter ?
- Fin des attestations sur l'honneur pour pouvoir bénéficier d'allocations (idem nous ne sommes pas au 15e siècle pour ne pas être en mesure de croiser les fichiers informatiques !).

- Développer l'installation de panneaux solaires (et en 1er sur les bâtiments publics) plutôt que les éoliennes car ils ne gâchent pas le paysage et ont moins d'impact sur l'environnement. + isoler les bâtiments publics.
- Développer les liens informatiques entre les différents fichiers (IR, sécu, banque, etc.) afin de limiter les fraudes.
- Reconnaître le vote blanc.
- Suppression du paiement d'heures supplémentaires à tous les huissiers du Sénat quand il n'y en a qu'un qui en a fait. Idem pour tous ces avantages plus dignes d'une vieille aristocratie (ou république bananière) que d'une démocratie du 21e siècle.
- Rendre imposable les indemnités versées aux parlementaires au même titre qu'un salaire.
 - 1 bénévole n'est pas rémunéré pour le travail qu'il fait,
 - 1 salarié rémunéré pour son travail, et imposé dessus,
 - 1 parlementaire travaille pour le bien commun, donc ne doit pas bénéficier d1 régime particulier pour le salaire qu'il perçoit.
- Aligner les durées et les modalités de calcul pour bénéficier d'une retraite des députés, sénateurs, ministres. Il n'est pas normal qu'un mandat de 6 mois donne droit à une pension de retraite !
- Interdire le cumul des mandats dans le temps (par exemple : pas de plus de 3 mandats de députés, ministres) pour éviter les carrières en politique.
- À l'heure du numérique, il n'est pas normal de payer aussi cher des personnes pour ne faire que transmettre des "petits papiers" aux députés et sénateurs.
- 1 élu condamné par la justice doit se voir interdire toute représentation ultérieure dans la vie publique.
- Rattacher automatiquement les habitants à la liste électorale de leur commune (par exemple par le biais des fichiers du notaire).
- Suppression du régime spécial, de l'Alsace-Moselle. Idem : un peu de modernité ! L'Alsace-Moselle fait partie de la France et nous ne sommes plus en 1940 !!

[Prénom NOM, Adresse, Téléphone]

4. Manuscrit, 22 lignes, 151 mots (femme)

- * Véritable justice sociale : -> augmenter pouvoir d'achat en baissant coût de la vie (électricité, eau, gaz, alimentation, loyers, TVA).
- * Véritable injustice fiscale : -> la lutte contre la fraude fiscale est inefficace.
- * Développement des transports publics, lignes ferroviaires secondaires et fin limitation à 80 km/h.
- * Maintien des services de proximité : -> lutter contre désertification médicale, commerces de proximité, services publics.
- * Réorganisation politique et territoriale : décentralisation des services de l'État, arrêt des privilèges des élus, diminution du nombre de députés et sénateurs, etc.
- * Transition écologique : -> MORATOIRE ÉOLIEN subventionné par tous les contribuables enrichissants les lobbys industriels (CSPE). Énergie intermittente menaçant environnement et santé des Français (la France exporte électricité ! Non-sens économique) -> développer énergies alternatives : géothermie, méthanisation, isolation des bâtiments et habitats, énergies hydraulique et marémotrice ; mieux gérer les déchets...
- * Respect de la population française avec concertation.

[Prénom NOM, Adresse] Le 6/02/2019

5. Manuscrit, 18 lignes, 104 mots (deux femmes)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Nous sommes tous pour la transition énergétique mais contre les grands projets des multinationales qui s'implantent sans se soucier des préoccupations des riverains et des conséquences à plus ou moins long terme.

En France, de plus en plus de villes et de villages unissent leur force pour créer des projets collectifs, locaux, démocratiques pour produire leur propre énergie renouvelable.

À côté de chez nous sur l'île d'Oléron, une société citoyenne de production d'énergie renouvelable vient de se créer. Pourquoi pas nous ? Et proposer ainsi une alternative au projet des éoliennes tel qu'on nous l'impose et dont nous ne voulons pas.

[Prénom NOM, Adresse] [Signature]

[Prénom NOM] [Signature]

20 février 2019

6. Dactylographié (3 pages numérotées et agrafées), 105 lignes, 1245 mots (homme)

De : [prénom NOM]

février 2019

Retraité [Adresse]

Doléances sur les thèmes évoqués dans la lettre aux Français

IMPÔTS, DÉPENSES ET ACTION PUBLIQUE

-Revoir la liste des produits de première nécessité bénéficiant d'un taux de TVA réduit. Une machine à laver, des produits d'entretien, l'énergie, un réfrigérateur ou un abonnement Internet sont des produits de nécessité pour les plus démunis (alors que dans la liste des produits taxés à taux réduit, on y trouve par exemple les pesticides agricoles ou les importations d'œuvres d'art !). Mettre en place un système de récupération de TVA réservé aux foyers en dessous d'un certain seuil de revenu ?

-Augmentation de la TVA sur les produits de luxe. La plupart des grandes entreprises de produits de luxe pratiquent l'optimisation fiscale en dehors de la France et délocalisent leur production.

-Instaurer une taxe sur les automates et robots. Ce n'est pas le travail qui a disparu suite à la mise en place d'automates, mais la rémunération et les emplois pour l'effectuer. Ce travail est désormais à charge de chacun (banques, impôts, carte grise, caisses supermarché, pompe essence, services administratifs, EDF, etc.). Par contre, ce transfert du travail n'a pas donné lieu à réduction des prix de la part des services concernés et, pire, a apporté des dépenses contraintes supplémentaires aux citoyens (obligation d'abonnement Internet, obligation de carte bancaire, matériel informatique...) accentuant les problèmes des plus démunis, des plus âgés moins à l'aise avec le numérique, et des habitants des territoires abandonnés par l'administration pour qui il n'existe pas d'alternative.

-Concernant les petites infractions routières, le retrait de point ou de permis est égalitaire mais pas les contraventions. Une amende de 135 € n'a ni le même impact dissuasif ni les mêmes conséquences en fin de mois pour une personne au SMIC ou une personne avec 4000 € de revenu mensuel. À proportion, soit le smicard devrait seulement payer une amende de 35 €, soit la personne

gagnant 4000 € payer 400 €. La Suède applique ce principe de montant des amendes indexé sur le niveau des revenus.

-Revoir les tranches de progressivité de l'impôt sur le revenu.

-La justice doit être plus ferme avec les grands fraudeurs fiscaux.

-CSG à instituer sur les retraites versées par les organismes français aux exilés fiscaux.

-Plafonnement ou suppression des niches d'optimisation fiscale pour les plus hauts revenus.

-Revoir les modalités du CICE, contrôler l'utilisation effective de l'argent public et privilégier les aides aux TPE et PME plutôt qu'aux grands groupes du CAC40.

-Retour de l'ISF. La théorie du ruissellement est une chimère ! Seuls les seaux (sots) peuvent prétendre à la récupération du ruissellement.

-Stop aux licenciements boursiers.

-Réconcilier la Nation avec ses représentants en revenant sur tous les privilèges des parlementaires et membres du gouvernement. Par rapport aux efforts demandés à chacun, ces privilèges ne sont plus acceptables et sont violemment rejetés. Bien sûr, comme pour les retraités du régime général dont rien n'est acquis (voir prélèvement CSG), ces mesures seraient applicables aux retraites actuellement versées.

-Pas de cumul de mandats pour les parlementaires, membre du CESE, Sénat, membre du gouvernement... avec une autre activité rémunérée dans le privé ou le public. Ce n'est pas autorisé pour le salarié lambda, et vis-à-vis du montant des rémunérations versées, la Nation employeur est en droit d'attendre des grands élus une attention et activité entièrement consacrées au mandat principal donné (ou bien ces autres activités se font sous forme de bénévolat).

-Stop aux régimes de retraites scandaleux des grands élus. Cumul des retraites plafonné. Exemple vécu : une femme avec **SEULEMENT** 34 ans de travail (dont carrière incomplète) a une retraite mensuelle de 228 € ; un membre de la chambre du CESE 350 € au bout d'un mandat de cinq ans !

-Stop aux « avantages de dingues » à vie des anciens ministres et présidents de la république ainsi qu'à leur conjoint (collaborateurs, logement et bureau de fonction, voiture de fonction et chauffeurs, voyages gratuits...) ou limitation à 3 ans après leur mandat.

-Interdiction pendant 5 ans pour un membre quittant le gouvernement d'exercer une activité rétribuée par des entreprises multinationales étrangères.

-Les plus basses pensions de retraite doivent au minimum être indexées sur l'inflation.

-Revalorisation significative du SMIC et des bas salaires, y compris ceux des fonctionnaires par exemple de santé qui sont scandaleux par rapport aux contraintes et travail effectué. On doit pouvoir vivre dignement de son travail.

ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

-Diminuer le nombre de députés à 3 par département.

-Réformer ou supprimer la chambre du CESE. Elle n'est pas représentative de l'ensemble des citoyens et de leurs préoccupations. La plupart de ses membres nommés cumulent un emploi dans le privé et leur nomination au CESE est un levier de lobbying pour leur propre secteur d'activité.

-Les seuls élus réellement en prise directe avec les citoyens et leurs préoccupations sont les maires. Vis-à-vis de leurs responsabilités et de leur engagement, ce ne sont pourtant ni les plus écoutés par les grandes administrations, ni ceux à qui on donne le plus de moyens. Il faut profiter de ce maillage fin des communes pour mettre en place un dispositif simple de surveillance et remontées directes

des problèmes, calqué par exemple sur le modèle de vieille épidémiologie exercée par les médecins (via les CCAS des communes ?).

-Réformer ou supprimer le Sénat. Le besoin de 348 sénateurs est-il indispensable ? Pour le contrôle des travaux de l'Assemblée nationale et du gouvernement, le Conseil constitutionnel suffit, quitte à l'étoffer d'un représentant par région.

-Limitation à 2 mandatures pour les parlementaires et membres du gouvernement.

-Limite d'âge à 70 ans pour les membres du Parlement et le Conseil constitutionnel.

-Ne pas toucher aux pensions de réversion voire améliorer (survie des veuves).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

-La France est le carrefour de l'Europe au niveau du transport routier de marchandises. Mettre en place une taxe sur les poids lourds étrangers.

-Taxe carbone sur les produits importés.

-Augmentation des taxes sur les transactions financières.

-Plafonnement ou suppression des niches d'optimisation fiscale relative à la transition écologique pour les plus hauts revenus.

-Augmentation significative des taxes aéronautiques (fret et passagers).

À situation d'urgence, méthodes d'urgence hors des lois du marché et des contraintes européennes. La transition écologique doit passer sous statut de souveraineté de chacun des États (comme la défense), sans que les décisions ne soient remises en cause par l'Europe ou des règles de commerce international.

-L'État doit lancer un appel d'offres vers des fabricants (français si possible) de chaudières pour définir un panel unique de chaudière répondant aux besoins, et pouvoir les proposer à des coûts optimisés. Sur cette base de choix il faut, pour les foyers les plus modestes concernés, des prêts à taux zéro remboursables sur une longue échéance (5 ans par exemple).

-Idem pour les véhicules ou autres produits destinés à assurer la transition écologique.

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

-Comptabilisation du vote blanc. Vote obligatoire.

-Le référendum d'initiative citoyenne, s'il a lieu, pourrait être déclenché par un certain quota de maires le demandant.

-Moratoire sur les quotas d'accueil d'immigrants tant que la France n'aura pas redressé sa situation sociale et économique.

-Recours systématique à la déchéance de nationalité française pour les multinationaux ayant commis des crimes et délits.

-Casier judiciaire vierge pour une présentation un mandat électoral (du maire au président).

CONCLUSION :

Comme ce grand débat national est une illusion ! Merci d'effectuer un classement vertical de ce document, comme cela est prévu par le chef de l'État, dans la poubelle jaune, recyclage papier, pour la préservation de l'environnement.

—

7. Dactylographié (2 pages, petits caractères), 130 lignes, 1820 mots (homme)

15 février 2019

Emploi et salaires des actifs.

La France compte plus de 3,5 millions de chômeurs et de nombreux postes par ailleurs ne sont pas pourvus (soudeurs, électriciens, menuisiers, maçons, coiffeuses, etc.) si bien que des entreprises arrivent même à refuser des commandes, n'ayant pas de personnel pour honorer les commandes. À mon avis, il est temps de réhabiliter ces professions et de les revaloriser. On doit en finir avec cette idée que l'on devient travailleur manuel parce que l'on ne peut pas faire autre chose. Je sais que c'est plus facile pour des parents de dire : "Mon fils est en faculté" que "Mon fils est en contrat d'apprentissage" et c'est bien là une partie du problème. À tous les niveaux il faut valoriser le travail manuel, sans doute à l'école en premier, en insistant sur le fait qu'il est aussi honorable d'être électricien qu'informaticien même si on a besoin des deux. Il faut que les pouvoirs publics développent des filières de formation sans doute plus efficaces qu'aujourd'hui. Les patrons qui prennent des apprentis ne doivent pas les utiliser pour balayer le "garage" mais bien pour les intéresser et les former à leur futur métier. "Les apprentis d'aujourd'hui seront les artisans de demain". Les salaires, même s'ils ne sont jamais suffisants sont quelquefois équivalents à des emplois de fonctionnaires ou "dits intellectuels".

Un peu dans la continuité de la première partie, je suis partisan de la participation et de l'intéressement dans l'entreprise. Je pense qu'il est souhaitable que les salariés donnent leur avis dans le cadre de projets d'entreprise ou d'achat de matériel. Je prends un exemple : "Dans une entreprise de transport, quand le patron, ou directeur, renouvelle un camion, il est souhaitable qu'un chauffeur donne son avis sur les propositions faites par le vendeur de véhicules, tout simplement pour mieux connaître les besoins de l'utilisateur". Il ne s'agit pas de cogestion puisque c'est le chef d'entreprise qui en dernier lieu signe le bon de commande, en tenant compte évidemment d'autres critères, mais il s'agit simplement d'associer les salariés aux prises de décision.

Ceci un exemple valable, à mon avis, pour bien d'autres investissements.

L'autre volet est l'intéressement aux résultats.

Je pense qu'il est bon qu'une partie du salaire du personnel soit indexée sur les résultats économiques de l'entreprise. Lorsqu'elle fait des bénéfices importants, une partie doit être reversée aux salariés ; par contre lorsque la société connaît des difficultés passagères, les salaires peuvent être temporairement réduits pour éviter des licenciements et permettent de sauver l'entreprise.

Je suis favorable à la règle suivante :

1/3 des bénéfices restent pour l'investissement, renouvellement du matériel, achat de nouveaux brevets ;

1/3 " " pour les salariés dont les résultats sont en partie le fruit de leur travail ;

1/3 " " pour les actionnaires indispensables pour apporter les financements nécessaires à la vie de l'entreprise.

L'intéressement peut se concevoir également dans le secteur public lorsque l'administration est gérée de façon exemplaire, dans un plus grand souci d'efficacité.

La défiscalisation des heures supplémentaires est une bonne chose car elle permet de satisfaire un surcroît de travail très temporaire, pas toujours gérable avec des intérimaires non formés pour un travail précis.

Il y a bien sûr beaucoup d'autres points à améliorer notamment les conditions de travail et de dialogue dans l'entreprise.

Retraités

Je pense que le gouvernement a tort de négliger l'influence des retraités dans l'économie.

Même si, selon les statistiques, le pouvoir moyen des retraités est légèrement supérieur à celui des actifs.

D'abord ils ont travaillé plus longtemps (39 à 42 heures/semaine contre 35 actuellement), en général dans des conditions plus difficiles, la mécanisation et la robotisation n'avaient pas encore donné toute leur efficacité, même si la pression sur le travail était sans doute moindre.

Les retraités comptent beaucoup dans l'économie du tourisme, dans la vie associative, culturelle, sportive et caritative (Secours populaire, Restos du Cœur, etc.).

Les retraités, les plus jeunes, sont souvent pris en sandwich entre leurs parents toujours vivants (l'espérance de vie ayant fortement augmenté) et leurs enfants et petits-enfants.

Beaucoup de retraités aident physiquement leurs parents ce qui dispense les pouvoirs publics de financer des aides à domicile très onéreuses, ce qui n'est pas négligeable. D'un autre côté, les retraités sont sollicités par leurs enfants et petits-enfants (aide aux devoirs, conduite sur les lieux de sport ou autres, surtout en campagne).

Et puis parfois aide financière pour réaliser des projets professionnels ou d'habitat pour leurs descendants, en complément des banques et aides diverses.

Et puis un dernier point et non des moindres, souvent l'obligation sur les dernières années de vie de rejoindre une maison de retraite. Malheureusement le niveau moyen des retraites n'est pas suffisant pour un hébergement correct. Le gouvernement prend un risque majeur en ne revalorisant pas les retraites et s'expose à une colère grandissante de cette catégorie de la population.

Développement durable. Je suis un farouche partisan des économies. Élevé dans une famille paysanne modeste, j'ai appris à faire des économies très jeune (alimentation, lumière, chauffage) et surtout ne pas gaspiller.

Je suis pour la diversification des sources d'énergie (nucléaire, solaire, éolien, géothermie, hydraulique) en fonction des conditions géographiques du milieu. Je suis favorable à l'éolien, l'aspect visuel ne me gêne absolument pas, par contre ce qui peut nuire pour moi, c'est le bruit et le brouillage des ondes, donc prudence et je comprends les réserves de certains.

Institutions

Référendum

Je suis très méfiant sur le référendum lorsqu'il est à question unique ; souvent les électeurs se prononcent d'abord contre celui qui pose la question et non sur la question posée.

Par contre le référendum à questions multiples mais bien ciblées peut être intéressant, à condition de poser des questions pertinentes sur des sujets de société qui ne remettent pas en cause l'autorité du chef de l'État (mais pas du genre : Voulez-vous payer moins d'impôts ou des salaires plus élevés ? où les réponses sont évidentes).

Le gros problème des derniers référendums, c'est que le résultat n'a pas été respecté (sur l'Europe et sur Notre-Dame-des-Landes) d'où une très grande méfiance pour les prochaines consultations, d'autant plus que c'est le président Macron lui-même [qui] a passé outre l'avis du peuple concerné, pour le cas de Notre-Dame-des-Landes.

Assemblée nationale

Baisse du nombre des députés : pourquoi pas mais de façon limitée pour garder une bonne répartition sur le territoire.

Par contre je pense que les députés devraient avoir la possibilité de cumuler au maximum un mandat local (maire si possible ou éventuellement premier adjoint) pour être mieux au fait des problèmes locaux.

Scrutin proportionnel

À petite dose, pourquoi pas, mais attention à ne pas retourner dans les problèmes de la 4^{ème} République qui a connu une valse des gouvernements. La France n'a pas la culture des compromis comme l'Allemagne ou l'Italie par exemple.

Vote obligatoire

Je suis contre car obliger les électeurs à voter contre leur gré, c'est voir les urnes remplies de bulletins blancs et nuls, et si on doit les exprimer alors on risque d'avoir des surprises.

Et ceux qui ne veulent pas voter sans raisons valables, quelles sont les sanctions (rappel au règlement, mise en demeure, huissier, retenues sur salaires...) ?

Blancs et nuls en suffrages exprimés

À mon avis cela ne changera rien, sinon un coût supplémentaire si on doit faire un vote supplémentaire.

Pour le second tour des présidentielles, sachant que l'élu(e) doit avoir au moins 50 % des bulletins exprimés, certains(e) ne seront pas élus(e), à moins de changer le code électoral.

Impôts

Actuellement près de 60% des ménages ne paient pas d'impôts sur le revenu, même si cela est légal selon la Déclaration des droits de l'homme. Je suis favorable à ce que tous ceux qui ont des revenus s'acquittent de cet impôt. Les sommes doivent évidemment être faibles, symboliques même pour les plus bas revenus mais atténueraient ainsi la pression fiscale sur les "couches moyennes".

Personnellement je suis favorable pour basculer une partie de l'impôt sur le revenu vers la TVA afin de moins taxer le travail mais davantage la consommation.

On ne touche pas le taux réduit 5,5 % mais on relève les taux normaux et moyens 10 et 20 % et pourquoi pas avoir un taux supérieur pour les produits de luxe (voitures de sport, bijoux, yacht, et autres produits de luxe) ; je ne crois pas à l'efficacité de baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, par expérience on sait que finalement les produits baissent peu au profit de la marge du distributeur.

La TVA est un impôt pratiquement indolore et qui concerne également les produits d'importation. L'ISF, comme le disent certains économistes, est un impôt imbécile unique en Europe et même crée des situations invraisemblables : "Dans l'île de Ré, certains retraités modestes ayant une grande maison très bien placée sont assujettis à l'ISF, malgré un abattement, alors qu'ils ont de faibles ressources et sont obligés de vendre et d'aller habiter sur le continent pour acquitter l'impôt". Que l'ISF soit perçu à l'héritage ou à la vente du bien, pourquoi pas.

À mon avis, il ne faut surtout pas décourager les investisseurs étrangers à venir en France pour créer des emplois. Je suis tout à fait d'accord pour lutter sans pitié pour l'invasion fiscale [sic].

Je crois effectivement que taxer les GAFAs sur le chiffre d'affaires réalisé en France est une très bonne initiative si cela est légalement possible.

Je pense sérieusement que des économies sont possibles tout en gardant la même qualité des services publics. Une refonte complète est sans doute nécessaire pour supprimer de nombreux doublons, ainsi que des échelons administratifs, sans doute aussi des agences administratives (postes) qui peuvent être avantageusement remplacées par des "points poste" dans des commerces ou des mairies par exemple. J'ai constaté moi-même que certaines administrations font encore de la résistance pour utiliser les nouveaux moyens de communication en préférant le courrier postal au mail par exemple. Je comprends parfaitement la réaction des agents, le progrès peut être perçu source de réduction de personnel.

Agriculture

Je ne suis pas hostile à l'agriculture biologique mais je crains par contre une forte réduction des rendements. N'oublions pas que les surfaces agricoles utiles baissent chaque année de plus de 50 000 ha (rond-point, lotissement, voies de communication). Par ailleurs si le colza entre de plus en

plus dans la fabrication des biocarburants (bonne chose pour notre autonomie énergétique), la surface agricole destinée à l'alimentation humaine risque encore de se réduire. Les limitations de l'arrosage, de l'utilisation des désherbants, des engrais, des produits phytosanitaires risquent de réduire les rendements. Contrairement aux idées reçues les excédents agricoles ne sont pas énormes et nous permettent d'exporter et de faire rentrer des devises. Attention, l'équilibre est cependant fragile, nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises récoltes qui entraînent automatiquement une quasi-pénurie, une forte hausse des prix alimentaires donc une baisse du pouvoir d'achat. Ceci est ma réflexion. J'aurais bien d'autres choses à dire mais il faut que tout le monde s'exprime. [Prénom NOM, Adresse]

8. Manuscrit, 6 lignes, 39 mots (deux femmes)

Le 20 - 2 - 2019

SOS Médecins pourrait-il venir à St-Médard les jours fériés et dimanches pour une urgence moyenne en l'absence des médecins ?

Il nous semble peu justifié d'être dirigé sur le SAMU qui a bien d'autres objectifs et occupations d'ordre urgent.

M^{elle} [Prénom Nom]

M^{me} [Prénom Nom]

9. Dactylographié, 32 lignes, 390 mots (femme)

Monsieur le Maire,

Je sollicite toute votre bienveillance pour vous faire part de mon témoignage sur les incidents qui ne sont déroulés le samedi 5 janvier 2019 en fin d'après midi sur le port de La Rochelle. J'ai été témoin et victime d'un acte choquant, injuste et qui ne reflète en rien les valeurs de notre beau pays.

Je me présente Marie, citoyenne pacifiste, 36 ans, maman de 2 enfants, manager en grande distribution, photographe et actuellement à la recherche d'un emploi.

Samedi en fin d'après midi, je discutais tranquillement à la terrasse d'un café avec d'autres citoyens lorsqu'une foule constituée de touristes, enfants, femmes, hommes, handicapés, personnes âgées s'est mise à courir en direction du canal, hurlant de peur. En effet, une pluie de lacrymogènes s'abattait sur nous.

Je tiens à vous préciser que ces personnes ne portaient pas de gilets jaunes, et que de toute façon la manifestation était pacifiste, je peux vous l'affirmer. Raison pour laquelle je ne comprends pas et ne m'explique pas cet acte de violences gratuites de la part de nos services de l'ordre.

Je me suis précipitée dans le bar le plus près pour me protéger et j'ai assisté à une scène extrêmement choquante. Les CRS continuaient à gazer le port tout en avançant. Ils se sont arrêtés devant la vitrine du bar dans lequel j'étais et ont commencé à nous faire des signes de provocations. Ils nous fixaient en nous faisant des signes de « venir se battre ».

Est-ce normal Monsieur le Maire ?

Surtout qu'autour de moi la majorité des citoyens étaient des personnes âgées. J'ai même vu une jeune fille faire une crise d'angoisse qui ne pouvait sortir de l'établissement car elle était effrayée.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, je vous interpelle : nos services de police sont-ils vraiment là pour assurer notre protection ? Étant porte-parole de vos citoyens, je suis citoyenne et depuis samedi je me sens bafouée.

Qu'ai-je fait pour me faire gazer ? Et pourquoi ont-ils aussi utilisé des flashballs ?

Je vous demande donc d'intervenir avec la plus grande bienveillance afin que ce genre de violences gratuites ne se reproduisent jamais.

Au nom de notre beau pays et de ses valeurs, je vous supplie de bien prendre en compte mon témoignage pour l'avenir de mes enfants et de mes concitoyens.

Cordialement,

Une citoyenne pacifiste,

[Signature]

[Prénom Nom]

10. Dactylographié, 40 lignes, 544 mots (mairie)

Roger Gervais

[cachet mairie]

mairie de Saint-Médard-d'Aunis 17220

vice-président agglomération, stratégie foncière, développement rural, gens de voyage

Communauté d'agglomération La Rochelle

ÉQUITÉ FISCALE ET RÉPARTITION DES DOTATIONS SUR LE TERRITOIRE DE L'EPCI

Les manifestations actuelles émanent d'un ensemble de raisons, elles portent principalement sur le pouvoir d'achat et sur un malentendu profond en ce qui concerne l'action publique.

Le constat est le suivant : sur le secteur le plus rural de l'agglomération, les habitants se sentent lésés par rapport aux populations plus proches du pôle urbain.

Les communes les plus distantes ne se situent qu'à 25 km maximum du centre urbain mais cela suffit à créer une fracture dans l'esprit des habitants.

Les urbains ignorent les problèmes des ruraux et, à l'inverse, les ruraux pensent que tout va bien pour les urbains qui disposent de tous les services. Bien sûr, ce n'est pas si simple.

Sur ce territoire comme d'autres, la pression de l'urbanisation, de ses infrastructures et équipements est forte ; c'est la preuve d'un potentiel de développement, ce qui est plutôt positif (par rapport aux territoires en stagnation ou dépeuplement), mais ce territoire se retrouve immédiatement comparé aux communes plus urbaines, mieux dotées financièrement et par là même disposant de meilleurs services et équipements à offrir à leur population. Ce qui n'échappe pas aux habitants des communes mitoyennes qui ne peuvent comprendre ces différences.

Les budgets de ces communes complètement mobilisés par leurs écoles, voiries, équipements sportifs, associatifs, etc. ne peuvent financer les services au même niveau.

IL Y A QUELQUES RAISONS SIMPLES

La création de communautés de communes a fait migrer la TP des communes vers les communautés ; le dispositif prévoyait un lissage progressif des taux et une 'compensation' des recettes de TP sous forme d'une **attribution compensatoire « historique »**, qui gèle les versements positifs (même s'ils ne correspondent à aucune recette de l'EPCI) et négatifs (même si des recettes vont vers l'EPCI au fil du temps).

Si on pouvait admettre le principe de ce système au moment de l'amorçage, pour doter les EPCI de recettes, et ceci en 1999, 20 ans plus tard on constate que ce dispositif figé a créé des inégalités légales monstrueuses.

La dernière réforme des collectivités territoriales, qui a transformé leurs périmètres, a encore amplifié les inégalités.

En effet, les communes qui ont quitté leur communauté pour en intégrer une nouvelle se retrouvent toujours sous leur régime d'attribution, positive ou négative, « historique » qui n'a absolument plus rien à voir avec ce qu'il devrait être dans le nouveau périmètre.

L'État a donné aux conseils communautaires la possibilité de modifier ces compensations, en votant un pacte fiscal par exemple, mais ceci est impossible car le vote doit être unanime ! Les élus des communes positivement dotées ne souhaitent pas répartir cette richesse, pourtant créée par tous les habitants du territoire.

LA SOLUTION

L'État doit : ou recalculer les DGF sur les EPCI pour les contraindre à corriger ces distorsions ; ou imposer aux EPCI l'application d'un pacte fiscal, vote par majorité simple.

Ces deux propositions pourraient être assorties d'un dispositif de lissage pour ne pas mettre en difficulté les communes.

Aujourd'hui, les CDC et DCA prennent et doivent prendre de plus en plus de compétences ; il est urgent de corriger ce point de répartition des finances locales.

[FIN]